OTTAWA COMMUNITY FOUNDATION
invested for good

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
investir pour le bien

ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE : Février 2006
DERNIER EXAMEN OU DERNIÈRE RÉVISION : Juin 2022
PROCHAIN EXAMEN : Juin 2027

Politique de confidentialité

La Fondation communautaire d'Ottawa (« la Fondation ») s'engage à protéger la confidentialité des renseignements personnels de ses donateurs, de ses employés, de ses bénévoles et de toutes les parties prenantes. Nous apprécions la confiance de nos parties prenantes et reconnaissons que le maintien de cette confiance exige discipline, transparence et responsabilité.

La Fondation peut recueillir des renseignements par divers moyens, y compris, mais non exclusivement, notre site Web, le courriel, le téléphone et la correspondance en personne. Pour assurer l'équilibre entre le droit d'une personne de protéger ses renseignements personnels et notre besoin de recueillir, d'utiliser ou de divulguer des renseignements personnels pour des opérations organisationnelles raisonnables, la Fondation suit les principes directeurs de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) du Canada.

La présente politique de confidentialité explique comment la Fondation recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels conformément aux principes d'équité en matière d'information de la LPRPDE.

Application

Cette politique s'applique au conseil d'administration de la Fondation, aux employés, aux bénévoles et aux prestataires de services tiers qui doivent avoir accès à des renseignements personnels pour mener à bien leur travail.

Discipline

La Fondation aligne ses pratiques en matière de protection de la vie privée sur les **principes relatifs à l'équité dans le traitement de l'information** de la LPRPDE.

Responsabilité

La Fondation est responsable des renseignements personnels dont elle a le contrôle, y compris les renseignements personnels partagés avec une tierce partie. Les tiers doivent protéger les renseignements qui leur sont confiés d'une manière conforme à la présente politique. La Fondation a nommé un responsable de la protection de la vie privée chargé de veiller à la conformité des pratiques de protection de la vie privée décrites dans la présente politique (voir p. 3).

Identifier les objectifs

La Fondation détermine les fins pour lesquelles les renseignements personnels sont recueillis avant ou au moment de la collecte. Les objectifs seront principalement limités à ceux liés aux programmes et activités de la Fondation. Dans le cadre de notre travail, nous pouvons recueillir des renseignements pour :

- Se conformer aux exigences de l'ARC pour traiter les dons
- Informer les parties prenantes des activités de la Fondation
- Promouvoir les possibilités de soutenir la Fondation

Consentement

La Fondation obtient un consentement valable pour les renseignements personnels qu'elle collecte. La Fondation s'efforcera d'obtenir un consentement explicite, c'est-à-dire qu'elle obtiendra l'accord d'une personne verbalement ou par écrit. La Fondation peut, dans certains cas, s'appuyer sur un consentement implicite dans des circonstances limitées. Le consentement implicite se produit lorsqu'il existe une relation commerciale ou non commerciale, mais n'est valable que pendant deux ans après la dernière interaction. Par exemple, une situation dans laquelle une personne a fait un don à la Fondation satisfait au consentement implicite. Une personne peut retirer son consentement, quel qu'il soit, en contactant la Fondation.

Collecte

La Fondation limite la collecte de renseignements personnels au minimum requis pour les objectifs identifiés par l'organisation.

Utilisation, divulgation et conservation

La Fondation utilisera les renseignements personnels uniquement aux fins identifiées pour lesquelles ils ont été recueillis. La Fondation peut demander le consentement pour de nouvelles fins autres que celles indiquées au moment de la collecte.

Les renseignements personnels ne seront ni loués ni vendus à des tiers. La Fondation ne divulguera des renseignements à des tiers que s'il existe une entente qui décrit l'adhésion du tiers aux conditions de la présente politique. La Fondation conservera les renseignements personnels aussi longtemps que l'objectif identifié pour lequel la Fondation les a recueillis à l'origine demeure ou tel que requis par la loi.

Exactitude

La Fondation s'efforce de s'assurer que les renseignements personnels détenues sont exactes et à jour. Les personnes qui souhaitent demander des corrections à leurs renseignements personnels peuvent en informer la Fondation par écrit.

Protection

La Fondation protège les renseignements personnels des individus en prenant des mesures de sécurité raisonnables contre des risques tels que l'accès, la collecte, l'utilisation, la divulgation ou l'élimination non autorisés. Les mesures de sécurité ont été intégrées dans les pratiques quotidiennes par l'entremise d'une coordination avec le fournisseur de services informatiques de la Fondation et d'un engagement régulier avec le personnel. L'accès aux documents sur le serveur central est séparé, l'accès n'étant accordé que lorsque cela est nécessaire.

Accessible

La Fondation rendra cette politique et ses procédures de confidentialité facilement accessibles. La Fondation s'efforcera de faire en sorte que la politique soit simple et qu'elle présente un minimum d'ambiguïtés.

Accès à l'information

Toute personne peut demander la confirmation de l'existence, de l'utilisation et de la divulgation de ses renseignements personnels et se verra accorder l'accès à ces renseignements. La Fondation encourage les personnes à demander des corrections et des mises à jour de leurs renseignements afin d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité.

Le responsable de la protection de la vie privée désigné par la Fondation est disponible pour répondre aux questions ou aux plaintes et aux demandes de renseignements relatives à la présente politique ou aux renseignements personnels d'une personne. Pour les plaintes valables, la Fondation prendra les mesures appropriées pour rectifier la situation afin de se conformer aux pratiques énoncées dans la présente politique.

Contacter le responsable de la protection de la vie privée

Adresser les demandes de renseignements, les plaintes ou les demandes d'accès au :
Responsable de la protection de la vie privée, Fondation communautaire d'Ottawa

301-75, rue Albert, Ottawa ON K1P 5E7

Courriel : blam@ocf-fco.ca

Annexe : Questions sur la vie privée et la présente politique

Qu'est-ce qu'un renseignement personnel ?

Les renseignements personnels sont tous les renseignements concernant une personne identifiable. Les types de renseignements personnels recueillis et détenus par la Fondation peuvent inclure le nom, l'adresse, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et les renseignements financiers d'une personne.

Pourquoi la Fondation a-t-elle besoin de recueillir des renseignements personnels ?

La Fondation recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels des parties prenantes à des fins diverses, notamment pour :

- Répondre aux questions, commentaires, demandes ou plaintes que vous soumettez à la Fondation
- Traiter vos dons
- Fournir les reçus d'impôt sur le revenu, le cas échéant
- Traiter les demandes de subvention
- Investir et administrer les fonds de la Fondation
- Traiter votre inscription à certains événements
- Vous fournir les communications électroniques que vous demandez
- Suivre les communications avec vous
- Améliorer votre expérience de nos sites web
- Analyser l'utilisation de nos sites web
- Communiquer au public les noms de tous les fonds de la Fondation pour lesquels les donateurs n'ont pas demandé l'anonymat.
- Atteindre un objectif que nous vous indiquons lorsque nous demandons vos renseignements personnels
- Répondre aux exigences légales et réglementaires.

Une note sur les dons à nos Fonds

Lorsque les donateurs font un don à un fonds de la Fondation, à moins que l'anonymat du donateur ne soit demandé, la Fondation divulgue les renseignements relatifs au don au détenteur du fonds pour lui permettre de gérer les dons et de remercier les donateurs de manière appropriée. Tous les donateurs ont le droit de demander l'anonymat et peuvent le faire avant de confirmer leur don en ligne ou de noter leur demande d'anonymat lorsqu'ils postent ou remettent un don au bureau.

Les détenteurs de fonds conviennent que les renseignements personnels reçus seront utilisés uniquement pour reconnaître les donateurs et gérer les dons et qu'elles ne seront pas partagées ou utilisées à d'autres fins.

Quels types de renseignements personnels la Fondation recueille-t-elle ?

Exemples de renseignements recueillis :

- Pour compiler des données précieuses sur les performances de notre site web et d'autres communications électroniques, nous pouvons recueillir des informations non identifiantes liées aux adresses IP, aux navigateurs et aux systèmes d'exploitation.
- Les renseignements tels que l'adresse électronique, le nom ou le numéro de téléphone d'une personne peuvent être recueillis par divers moyens, notamment par correspondance, lors de réunions, de dons ou d'enquêtes.
- Les renseignements provenant de sources publiques (p. ex., les annuaires téléphoniques, les registres publics) peuvent être collectés, sauf si la personne a explicitement indiqué son désir de ne pas voir ses données collectées.

Comment la Fondation obtient-elle le consentement ?

Selon la situation et la sensibilité des renseignements, la Fondation obtient le consentement de différentes manières. Il peut être exprimé par écrit ou nous être communiqué verbalement ou par voie électronique.

Exemples de consentement :

- Électronique : Une personne s'inscrit pour recevoir des mises à jour régulières via le formulaire du site web de la Fondation.
- Verbale : Une personne accepte de divulguer des renseignements personnels à un représentant de la Fondation. Les objectifs de cette collecte doivent être identifiés au moment de la collecte.
- Par écrit : Une personne peut signer un accord qui reconnaît la collecte, l'utilisation et le traitement de ses renseignements personnels à des fins déterminées.

Comment la Fondation s'assure-t-elle qu'elle recueille, utilise et protège correctement les renseignements personnels ?

Vous pouvez à tout moment nous interroger sur les pratiques de la Fondation en matière de confidentialité. Sur demande écrite et moyennant un préavis raisonnable, vous pouvez accéder à vos propres renseignements personnels, contester leur exhaustivité et leur exactitude et demander leur modification.

Vous pouvez également contester nos politiques et pratiques de confidentialité auprès du responsable de la protection de la vie privée de la Fondation, qui vous répondra par écrit et pourra prendre les mesures appropriées, notamment modifier vos renseignements ou changer nos pratiques de confidentialité. Voir les coordonnées à la page 3 de la présente politique.